

Dérapage environnemental à Saint-Hippolyte

Maurice Gariépy

À la suite de la réglementation municipale, Règlement du contrôle intérimaire (RCI), permettez-moi de vous faire part de nos préoccupations en tant que propriétaires de boisé privé.

En avril 2024, la Municipalité de Saint-Hippolyte décida de suspendre toute activité sylvicole sur son territoire tels :

- Les coupes de nettoyage
- Les coupes de jardinage
- Tout abattage d'arbre
- Travaux sylvicoles en acériculture, etc.

Nous sommes probablement tous d'accord que nos boisés privés occupent une grande superficie et sont par conséquent les poumons de la municipalité. Nos lots boisés sont comme un jardin, on doit s'en occuper. Pour mieux nous guider dans cette démarche, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts nous suggère d'établir un plan d'aménagement d'une Coopérative forestière locale encadrée par le gouvernement. Ce plan d'aménagement nous suggère les opérations sylvicoles à effectuer afin de combattre les maladies qui affectent nos arbres, favoriser la biodiversité, protéger les milieux humides, protéger le couvert forestier, et toutes ces opérations en fonction de la faune.

Avec les changements climatiques, nos boisés font face à des maladies comme dans le cas du hêtre qui est affecté par un champignon. Si nous n'intervenons pas, on est à l'aube de perdre cette espèce qui est une source de nourriture pour plusieurs

animaux comme le cerf de Virginie, l'ours, la gélinotte huppée, le tétras des savanes et différentes espèces d'oiseaux. On peut constater ce qui s'est passé avec le frêne ces dernières années. Le sapin baumier où les jeunes pousses sont affectées par un champignon (rouge du sapin baumier). La pruche est sous surveillance ainsi que l'érable à sucre. Toutes ces espèces sont présentes dans nos boisés.

Avec tous ces changements climatiques : vents violents, feux de forêt, maladies, érosion des sols, nous devons de rendre nos boisés plus résilients. Rendre la forêt plus résiliente signifie la rendre plus résistante à tous ces éléments naturels.

Les arbres identifiés comme malades ou renversés par le vent dégagent du gaz carbonique. En les récoltant, on réduit ce phénomène, on crée ainsi de la lumière permettant une régénération de jeunes plants de différentes espèces qui eux absorbent le gaz carbonique essentiel à leur croissance. Donc, c'est gagnant-gagnant pour l'environnement. C'est ce qu'on appelle, favoriser la biodiversité.

Cette biodiversité est essentielle pour contrer l'érosion des sols, rendre les feux de forêt moins dommageables, minimiser les dommages

causés par les vents violents, protéger les arbres contre les maladies, etc.

Le Ministère nous demande également de récolter de la biomasse. Celle-ci est une énergie verte : toute essence de bois, debout ou au sol à un stage avancé de décrépitude non serviable pour le bois de sciage, le bois de chauffage, etc. Ce bois est transformé à une usine à Lachute en copeaux. Certains de nos hôpitaux au Québec produisent leur eau chaude et leur chauffage avec ces produits transformés de la biomasse. Ce n'est pas rentable monétairement, mais cela nous aide à décarboner nos forêts, car elles sont le filtreur de l'air que nous respirons.

Pour la santé de nos boisés

Toutes ces interventions sylvicoles sont effectuées par les propriétaires de boisé. S'en priver équivaut à une décision anti-environnementale en plus d'être contre-productive pour la santé de nos boisés. Nous sommes les yeux de la Municipalité, les partenaires, les anges-gardiens qui assurent la santé de nos boisés.

Nous demandons donc à nos élus, envers lesquels nous gardons toute notre confiance, de nous donner la possibilité de continuer nos activités sylvicoles avec la réglementation existante jusqu'à ce qu'il y ait une consultation générale sur l'ensemble du plan plus tard cette année. Pendant ce temps, bien sûr, nous continuons à payer nos taxes.

Afin d'assurer une collaboration avec la Municipalité et faire valoir nos droits, il semble urgent que

nous mettions sur pied une Association de tous les propriétaires de boisé (4 hectares et plus) à Saint-Hippolyte. Pour les intéressés(es),

vous pouvez me contacter par courriel maurice.gariepy@hotmail.com ou au 450-602-6532.



PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE
PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle – Analyse de la course à pied
Réadaptation post-opératoire
Rééducation vestibulaire – Pédiatrie
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)

Jasmine
Perreault
physiothérapeute

Caroline
Perreault
physiothérapeute

Catherine
Paquin
physiothérapeute

Laurence
Gauvin Couture
physiothérapeute

Kim
Aspirot
ostéopathe

Émilie
Bérubé
ostéopathe

Nina
Uytterhaeghe
ostéopathe

Johanne
Roy
infirmière

CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS

2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0

450.224.2322 www.physiodesmonts.com

Liberal
TIM
WATCHORN
ÉQUIPE MARK **CARNEY**
LES PAYS-D'EN-HAUT

VOTEZ PAR ANTICIPATION DU 18 AU 21 AVRIL

Un gars d'ici,
un rassembleur

Autorisé par Julie Cartier, l'agente officielle de Tim Watchorn